# Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Autor(en): **Paillard, Lucien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **13 (1974-1975)**

Heft 56

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-911418

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# 52e journée des Suisses de l'étranger

Notre Président

C'est en présence du conseiller fédéral Hans Hürlimann, accompagné de son épouse, que s'est déroulée la séance plénière du 52e Congrès des Suisses de l'étranger, placée sous la présidence de M. Louis Guisan, député au Conseil des Etats.

Le thème principal en était: les institutions sociales suisses et leurs incidences en faveur des Suisses de l'étranger.

Après une présentation du problème suisse par le Président de la Commission des Suisses de l'étranger, qui a relevé qu'à l'heure actuelle, près de 90% de la population suisse est assurée auprès de l'une ou l'autre caisse-maladies, ce fut au tour du président central de la Nouvelle Société Helvétique, M. Ernst Basler, de rappeler à l'assemblée les difficultés qui se présentent en ce domaine à l'heure actuelle. Il fut suivi du directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, M. Marcel Ney, qui retraça fort agréablement, au moyen de gravures illustrées, les différentes périodes de l'AVS facultative. Ensuite, la parole fut laissée aussi bien aux spécialistes de l'Office fédéral des assurances sociales, sous la régie du Suppléant du directeur du Secrétariat, qu'au plénum. De nombreuses questions furent traitées concernant l'AVS, qui seront reprises dans nos prochains numéros, tant il est vrai qu'elles sont fort importantes pour les Suisses de l'étranger. Une question qui a retenu l'attention de l'assemblée fut sans aucun doute le problème qui se pose aux Suissesses de l'étranger mariées à des Suisses qui ne peuvent adhérer à l'assurance-vieillesse et survivants facultative sans l'accord de leur époux, et qui se trouvent devant une situation inextricable lorsque ce dernier refuse d'adhérer à ladite assurance. D'autres problèmes furent soulevés lors de l'assemblée plénière, tel le projet de l'assurance-maladies obligatoire en Suisse, à laquelle pourront adhérer les Suisses de l'étranger rentrant au pays. Mais nous n'en sommes qu'au début des tractations de cet imposant problème social et de nombreux pourparlers devront avoir lieu avant d'aboutir à une solution concrète. Un premier pas a été franchi, mais les suivants prendront certainement beaucoup de

(Toutes les photos du Congrès sont de Rodo Wyss.)

Pendant l'apéritif lors de l'ouverture officielle

Au premier rang on remarque de droite à gauche: M. Ney, Mme Frei, Mme Guisan, le br Bullet, le Président de Neuchâtel M. Duvanel, Mme Garraux, Mme et M. le Conseiller fédéral Hürlimann et M. Garraux. Au deuxième rang on aperçoit: M. von Sprecher, M. Heer, M. le Ministre Bauer, M. le Conseiller national Wenk, et sa collègue Mme Tilo Frey, l'ancien Conseiller fédéral Wahlen et Mme Basler, épouse du Président central de la NSH.

temps. Les Suisses de l'étranger peuvent être certains qu'ils ne seront pas laissés de côté lors des prochaines négociations.
Avant le discours du Conseiller fédéral, le Fonds de solidarité a soumis, par la voix d'un des membres de son comité, les nouvelles modalités de cette assurance couvrant les risques de perte des moyens d'existence, de spoliations, de nationalisations et autres tourments des Suisses de l'étranger.

M. Hürlimann, quant à lui, a retracé les dispositions qui ont été prises en faveur des Suisses de l'étranger depuis l'acceptation de l'article 45bis de la Constitution fédérale, soit aide au Fonds de solidarité, loi fédérale sur l'assistance, diminution des obligations militaires, indemnisation de tous ordres, information, préparation d'une loi concernant les droits politiques dont le Conseil fédéral devra prochainement s'occuper. Il n'a pas manqué de relever le piètre état des finances fédérales en demandant aux Suisses de l'étranger de s'associer aux efforts des Suisses de l'intérieur pour rétablir la situation.
De nombreuses séances ont précédé la séance plénière, dont celle de la Commission des Suisses de l'étranger, de la Commission d'information, de coordination de l'information, de la Fondation des Suisses de l'étranger, de l'assemblée du Fonds de solidarité, etc. Des décisions ont été prises qui

L'entrée de la Cité universitaire

Au cours des débats

permettent de prévoir le développement harmonieux de bons nombres de problèmes, tels accords de double imposition, spoliations, contrats touchant l'information, écoles suisses de l'étranger.

Lors de l'ouverture officielle du congrès, en la Collégiale de Neuchâtel, en présence des autorités du canton et de la ville, qui se sont mises spontanément à disposition pour la réussite de nos manifestations, nous eûmes la possibilité d'entendre l'admirable joueur de cor des Alpes, M. Jozsef Molnar, accompagné à la flûte par son épouse et de l'organiste Bernard Heiniger dans une œuvre de Jean-Daniel Daetwyler, «Suite Montagnarde», qui enthousiasma les participants.

*Divertissements*

Mais les journées de ce congrès ne furent pas seulement occupées par des travaux, une ballade sur le lac conduisit nos hôtes par le canal de la Thielle au Landeron, puis en autocar à Cressier, où un repas en commun fut pris, agrémenté de musique et d'une agréable production de M. Billeter, directeur de l'Office du tourisme de Neuchâtel. Chacun put ensuite s'adonner à la danse.

Le dimanche matin, après le culte œcuménique en la Collégiale et une course à travers le Jura neuchâtelois, les Suisses de l'étranger purent se régaler d'une excellente «soupe aux pois», dans laquelle trempait un énorme jambon. Ce pique-nique aux Geneveys-sur-Coffrane fut rehaussé de chants et de danses exécutés par la «Chanson de Neuchâtel», qui égaya tout un chacun par sa fraîcheur.

Le congrès de 1974 est mort, vive la congrès 1975 à Bâle, qui sera haut en couleurs puisque le thème prévu est: les Suisses de l'étranger ambassadeurs de la culture.

Lucien Paillard

(Toutes les photos du Congrès sont de Rodo Wyss.)

En visitant Neuchâtel

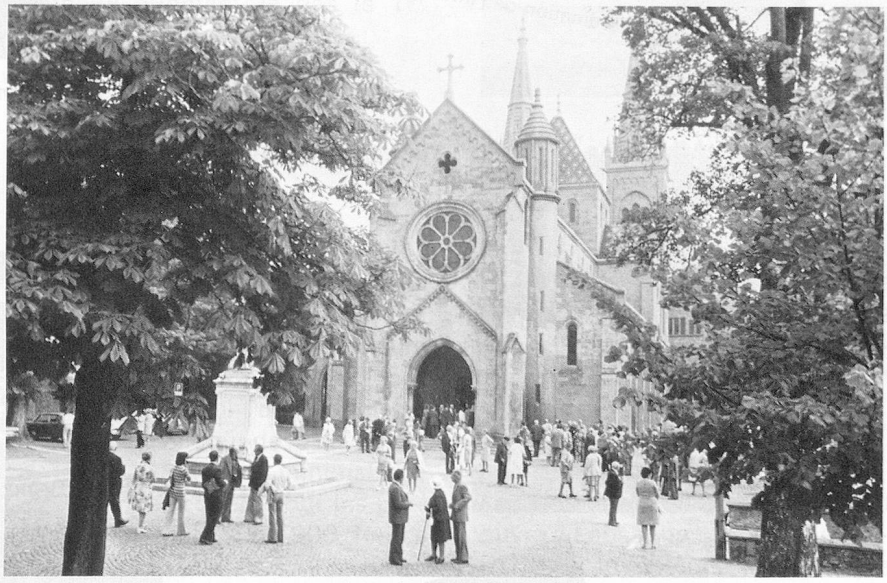

Avant le culte œcuménique

Tous à la «soupe aux pois»

## Pêle-mêle

Commission de coordination de l'information

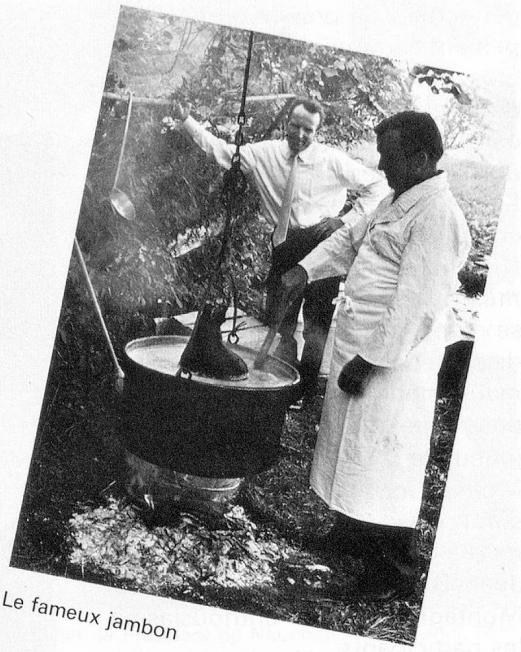

Le fameux jambon

Au cours du pique-nique

Vous reconnaissez-vous?

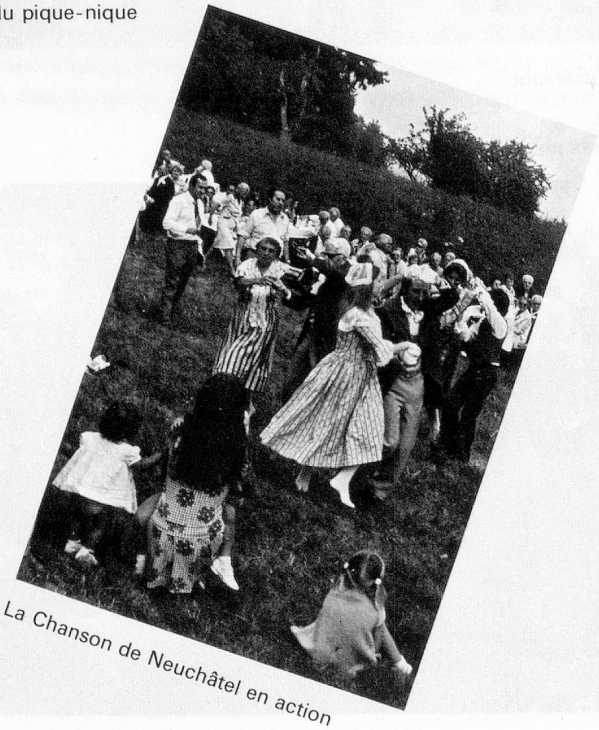

La Chanson de Neuchâtel en action

MM Simon et Ney signent le contrat information GB